

## Action publique

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>21</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>A</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>0</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>1,5</b>	Coefficient	<b>1,5</b>	Session de rattrapage	<b>oui</b>		

**Responsable :** Mme Sotgia

### Objectifs pédagogiques

Cet enseignement vise à initier les étudiants au champ théorique et professionnel de l'action publique, et à établir une collaboration avec la Mineure « Action publique » de PSL Université, ouverte aux étudiants de deuxième et troisième cycles des institutions composantes de PSL, dont l'ENSAPM.

Il poursuit les objectifs d'initier les étudiants à différents aspects de l'action publique, tels que l'aménagement et la gouvernance des villes et des territoires, l'attractivité des villes petites et moyennes, la rénovation urbaine des quartiers de la politique de la ville, les transitions écologiques, économiques et sociales des territoires face aux enjeux contemporains ; de favoriser une approche multidisciplinaire de l'enseignement de l'architecture, ouverte aux sciences politiques, à l'urbanisme, à la sociologie et au droit de l'action publique ; et d'établir des liens avec des professionnels de l'action publique.

En L3, les étudiants de l'ENSAPM qui le souhaitent peuvent faire une demande pour rejoindre en master la Mineure Action publique de l'Université PSL : un enseignement complémentaire qui favorise une carrière professionnelle dans l'action publique, grâce notamment à la collaboration avec l'INSP et à une période de stage obligatoire dans une collectivité.

### Contenu

Le CM, structuré autour de 13 cours, prévoit deux types d'interventions : 6 cours assurés par l'enseignante, d'introduction aux politiques publiques, et 6 conférences de chercheurs et d'acteurs engagés dans l'action publique. Grâce à cette double approche, les étudiant.es pourront avoir des bases pour connaître l'action publique et ses liens avec la théorie et la pratique architecturale, et rencontrer des acteurs, capables de partager leurs expériences professionnelles « de l'intérieur ».

Le programme est en cours de définition.

### Mode d'évaluation

Analyse écrite d'une politique publique, choisie par l'étudiant.e. Le dossier peut être individuel ou réalisé par un petit groupe.

### Travaux requis

Assiduité, prise de notes, participation aux discussions, réalisation d'un dossier.

### Bibliographie

Lors de chaque CM, une bibliographie thématique sera présentée.

### Support de cours

Lors de chaque CM, des support de cours seront déposés sur Taïga.

### Discipline

- **Sciences humaines et sociales pour l'architecture**
  - Profession et rôle de l'architecte
  - Réglementations, procédures